



## Les réponses du candidat Vincent POIZAT au questionnaire de la FCPE

---

### Infrastructures scolaires/périscolaires et progression démographique

*A sein de la Ville de Rueil-Malmaison, de nouvelles écoles sont construites tandis que d'autres écoles sont vieillissantes. De plus, de nombreuses constructions de logements sont en cours de finalisation ou à venir, cela va se traduire par une augmentation des effectifs dans les écoles, collèges et lycées et centres de loisirs de notre ville.*

- Quelles sont vos projections en terme de carte scolaire dans le Primaire et Secondaire ?

**Nous n'avons pas la main sur ce type d'informations. Prendre connaissance de la carte scolaire et de son évolution fera partie des 1ères mesures que prendra le futur adjoint à l'éducation.**

- Quels sont vos projets en termes de construction, reconstruction ou rénovation des établissements scolaires et périscolaires ?

**La rénovation énergétique des groupes scolaires vieillissants (Tuck Stell, Robespierre, Bons Raisins) fera partie de nos priorités.**

- Quelles sont vos priorités au sein des écoles afin d'améliorer les conditions de vie scolaire des enfants (qualité de l'air ambiant, conditions thermiques, toilettes... ?)

**Seul le niveau primaire relève des compétences de la commune.**

#### Qualité de l'air :

**La qualité de l'air ambiant relève des autres mesures de notre projet, fondamentalement (dans le cadre de notre engagement dans une transition écologique) axé sur les alternatives à la circulation automobile et sur une maîtrise des constructions immobilières (Cf notre programme). En facilitant l'usage des moyens de transport alternatifs à la voiture comme le vélo ou les bus en sites propres, notre intention est de réduire la pollution de l'air et le bruit dans la ville ; nuisances qui affectent en 1er lieu les enfants.**

### Conditions sanitaires/toilettes:

Les toilettes (hygiène et intimité) sont un problème dans nombre d'écoles en France. Le règlement de ce problème passe par un système de solutions visant à la responsabilisation de tous et intégrant sensibilisation des encadrants, éducation à l'hygiène pour les élèves (prévue dans les programmes scolaires dès la maternelle), entretien régulier de la propreté (notamment après les récréations), surveillance, et aménagements garantissant une certaine intimité (qualité des portes) et l'hygiène (savon, sèche mains électriques...). Tout cela a un coût, justifié par un impératif immédiat de santé pour nos enfants.

### **Budget et Quotient familial**

*Le budget de l'éducation représente un certain pourcentage du budget de la ville pour l'infrastructure, le personnel, l'entretien et les projets éducatifs.*

Envisagez-vous de maintenir, réduire ou augmenter la part du budget allouée à l'éducation ?

**Le budget de l'éducation représentait en 2018 (dernières données disponibles) 14,5% du budget de fonctionnement de la ville, soit environ 29 ME/an. Il nous est difficile de savoir si c'est suffisant ou pas, attendu que nous n'avons pas les détails de ces dépenses. Notre intention est de faire un bilan social et financier des comptes de la ville. Suite à cela, nous préparerons un budget adéquat pour répondre à notre ambition en matière de projets éducatifs et donc de personnels qualifiés pour les mettre en œuvre.**

- Quelles sont vos priorités pour la répartition du budget ?

**Notre intention est de renforcer la qualité pédagogique des intervenants lors de la pause méridienne : éducation à l'alimentation, au tri des déchets, à l'environnement (création de potagers, composteurs...)**

- Quelles sont vos perspectives d'évolution du quotient familial ?

**Nous avons l'intention de rajouter au moins deux tranches pour les revenus les plus élevés.**

- Envisagez-vous de proposer un tarif à la demi-journée pour l'accueil du mercredi ?

**Nous faisons le pari de porter et soutenir la jeunesse de Rueil et son éducation au sens large. C'est pourquoi nos mesures sont ambitieuses dans ce registre.**

**Toutefois, elles ne se traduisent pas systématiquement par des coûts augmentés, mais aussi par une gestion optimisée, dont vous trouverez quelques exemples dans certaines de nos réponses à votre questionnaire.**

### **Handicap**

*Les enfants porteurs de handicap ont généralement besoin de moyens supplémentaires afin de bénéficier des mêmes chances que les autres enfants au sein de l'école, et accueil de loisirs. La sensibilisation est un élément essentiel à leur intégration. De plus, la ville est actuellement pilote pour le Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL).*

- Quels moyens additionnels pouvez-vous développer pour l'inclusion des enfants porteurs de handicap, la sensibilisation dans les écoles et accueils de loisirs et la formation du personnel d'animation?

**Nous concevons l'inclusion comme un élargissement du chemin pour tous. L'idée est donc d'envisager des moyens qui, en facilitant la vie des enfants porteurs de handicap parmi leurs camarades, faciliteront aussi celle de ces derniers, engageant chacun, à terme, à considérer le handicap, quel qu'il soit, comme une différence parmi d'autres qui peut nécessiter des aménagements et accompagnements utiles à tous.**

**L'attribution des AVS n'est pas du ressort des communes. En revanche, la formation à l'inclusion des intervenants scolaires extérieurs et des intervenants périscolaires doit être envisagée, de même que l'attribution de moyens matériels pour accompagner certains handicaps (ordinateurs pour les dyspraxies par exemple, outils d'assistance visuospatiale à la lecture, logiciels d'épuration visuelle, - bien qu'une partie du matériel soit du ressort du rectorat), ou encore une facilitation de l'accès à la piscine par exemple (transport, accès aux bassins..).**

## **Restauration Scolaire**

*Environ 90% des enfants scolarisés dans le primaire sont inscrits à la cantine de l'Ecole. La restauration scolaire est gérée par un prestataire dont le contrat se termine en 2023.*

Qu'envisagerez-vous avec le prestataire pour l'amélioration de la qualité, la part du bio, l'initiation au goût pour les repas servis dans nos cantines scolaires ?

Qu'envisagez-vous après 2023, renouvellement de la Délégation de Service Public ou Régie ?

**Notre projet est fondamentalement et sincèrement organisé autour de la transition écologique. À ce titre, notre objectif est bel et bien d'atteindre au plus tôt le 100% de bio dans la restauration collective, de favoriser les producteurs bio et les circuits courts dans la restauration collective de la ville : nous allons augmenter progressivement le pourcentage de produits bio jusqu'à atteindre les 100%, objectif rendu possible par des contrats à long terme avec des agriculteurs de la région Île de France engagés dans la conversion à l'agriculture biologique - ce qui permet de mettre en place des filières pérennes.**

**Pour cela, il s'agit de reprendre en régie la gestion de la cuisine centrale à l'issue du contrat actuel: nous installerons un cuisinier à la cuisine centrale, pour s'assurer entre autres, de redonner du goût aux plats préparés, mieux tenir compte du goût des enfants, qui n'est pas forcément celui des parents, sous le contrôle des diététiciens et dans le respect des normes de traçabilité en vigueur. Nous souhaitons, par ces moyens, améliorer la qualité gustative et la sécurité des menus servis à nos enfants.**

**La moindre qualité gustative des repas dans les cantines est liée à la liaison froide qui oblige à confectionner les repas la veille ou l'avant-veille. Les plats préparés le vendredi sont mis en chambre froide jusqu'au lundi, puis ils sont acheminés le matin dans les offices où ils sont remis en température. Ce processus tue les qualités gustatives des aliments.**

**Nous travaillerons ensuite à réinstaurer des cuisiniers dans certains offices pour tester la cuisine faite sur place le jour même.**

*Et enfin, la loi EGalim du 30 octobre 2018 interdit en 2025 l'utilisation des contenants en plastique dans les cantines scolaires.*

- Comment envisagez-vous cette transition ?
- Souhaitez-vous la mettre en place avant 2023, après 2023 ou en 2025 ?

**Dans le cadre de notre projet de transition écologique, l'abandon des contenants plastiques se fera au plus vite, dès que la réappropriation de la gestion de la restauration collective le rendra possible. Ce sera certainement plus simple après 2023 lorsque nous aurons repris la gestion de la cuisine centrale en régie.**

## **ATSEM, Intervenants dans les écoles et Piscine**

*Les ATSEM sont des aides pédagogiques essentielles au sein de nos écoles maternelles pour mener à bien les projets de l'enseignant.*

- Combien d'ATSEM envisagez-vous par classe/école ?

**Compte-tenu du degré d'autonomie des enfants qui progresse tout au long du cursus de maternelle :**

- **une ATSEM par classe de petite section nous paraît essentiel ;**
- **deux ATSEM pour 3 classes de moyenne section est un minimum ;**
- **concernant les classes de grande section, les ATSEM sont indispensables pour les domaines**
  - **« Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » : présence systématique**
  - **« Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » : présence ponctuelle**
  - **« Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière » : présence ponctuelle**

*Les écoles bénéficient d'intervenants sportifs, artistiques pour mener à bien les activités et projets. Les intervenants sont une ressource essentielle pour l'enrichissement culturel et le bien-être de nos enfants.*

Quelle serait l'évolution des ressources allouées aux écoles en sport, arts visuels, musique... ?

**Notre projet est de remettre et former (au-delà de leur formation spécifique) des intervenants spécialisés dans les écoles (musique, théâtre, arts plastiques, langues étrangères, éducation physique...) pour accompagner et permettre un enrichissement des projets pédagogiques scolaires. L'idée n'est pas de se substituer aux compétences des professeurs des écoles, seuls capables d'assurer une cohérence de l'ensemble des enseignements, mais de favoriser des partenariats pédagogiques au service des apprentissages des élèves.**

**Nous envisageons des intervenants dans chaque école, mais aussi des intervenants plus « ponctuels », tournant sur les différentes écoles en fonction des projets pédagogiques spécifiques à ces dernières.**

**Dans ce cadre, les thèmes suivants nous intéressent : sensibilisation à l'environnement, la citoyenneté, aux tâches domestiques, atelier réparation, fabrication d'objets, loisirs créatifs, « fresque du climat » ...**

Sur l'heure du midi dans les écoles, faire venir des bénévoles ou des jeunes faisant leur service civique pour organiser des animations : potager, jardin, éducation anti gaspi à la cantine, petit bricolage... Nous pouvons expérimenter cela dans quelques écoles, puis évaluer, améliorer, et étendre, en coopérant avec les enseignants.

Nous souhaitons également former et fidéliser les intervenants périscolaires moins spécialisés afin qu'ils garantissent un encadrement *éthique et responsable* de nos enfants. Nous prévoyons de financer les BAFA de nos animateurs de centres de loisirs.

Notre souhait est également de favoriser, tant dans le cadre scolaire que périscolaire, l'accès à l'ensemble des nombreuses ressources de notre ville en leur assurant des créneaux horaires et des cars de la ville pour se déplacer : piscines, médiathèques, centres culturels (musique, théâtre, etc....) .

Nous voulons faciliter les rencontres entre enseignants scolaires et le service culturel de la mairie, pour encourager et accompagner les projets culturels que les enseignants proposent aux élèves.

Notre mot d'ordre est la cohérence et l'égalité d'accès aux ressources culturelles de toute nature, dans une perspective inclusive.

Notre équipe intègre des enseignants, formateurs d'enseignants (premier et second degrés), et spécialistes (doctorats) des sciences de l'éducation.

*A la rentrée 2020, une deuxième piscine pourra accueillir nos enfants pour l'apprentissage de la natation et sera gérée par un prestataire.*

- Quels taux d'encadrement par des Maîtres-nageurs Sauveteurs envisagez-vous pour les cours de natation destinés aux scolaires dans les deux piscines de la ville de Rueil-Malmaison ?

La loi prévoit des taux d'encadrement minimum (l'enseignant + 2 encadrants agréés - MNS à Rueil - pour les classes de maternelle de moins de 30 élèves ; l'enseignant + un encadrant agréé - MNS à Rueil - pour les classes d'élémentaire de moins de 30 élèves). Nous souhaitons un encadrant agréé pour 8 élèves en maternelle (au lieu de 1/10) et un encadrant agréé pour 10 élèves en élémentaire (au lieu de 1/15).

Notre projet est de :

- Garantir un accès facilité, dès la grande section de maternelle, aux établissements primaires (cars de transport, créneaux horaires...)
- Garantir la sécurité des élèves et une qualité d'apprentissage du savoir nager en l'organisant sur les différents cycles, du cycle 1 au cycle 3 : de ce point de vue, rappelons que :
  - le savoir nager consiste à maîtriser le milieu aquatique dans toutes ses dimensions (et pas seulement en surface) et nécessite un apprentissage *long* de l'équilibration dans l'eau, indispensable pour engager un apprentissage efficace de la propulsion sous forme de nages codifiées ; ce travail passe par une familiarisation par rapport au milieu aquatique et à ses propriétés ;
  - une coopération entre enseignants des classes (qui connaissent leurs élèves) et intervenants agréés (maîtres-nageurs) est indispensable

**car l'apprentissage du savoir nager se prête particulièrement à des prolongements en classe sous forme de travaux interdisciplinaires mêlant de nombreux domaines ou disciplines.**

**Notre équipe intègre deux professeurs d'éducation physique (un spécialiste de l'éducation physique à l'école primaire, formateur d'enseignants, et une agrégée d'éducation physique, formatrice d'enseignants des premier et second degrés)**